



Liberté
Créativité
Diversité

PROGRAMMES DE RÉSIDENCE “LA ROUTE DES RÉSIDENCES” ET “VILLA MARGUERITE DURAS”

Edition 2024 - 3 juin au 24 novembre 2024

organisé par l’Institut français du Cambodge

En partenariat avec la Villa Saïgon et la Villa Chiang Mai

Ce programme bénéficie de l’appui de l’Institut français et du Fonds de dotation la Petite Escalère



L'Institut français du Cambodge (IFC) lance son appel à candidature 2024 pour ses deux programmes de résidence : le programme de résidence croisée "La Route des Résidences" co-organisé par l'Institut français du Cambodge, l'Institut français du Vietnam et l'Alliance française de Chiang Maï et le programme de résidence d'écriture "Villa Marguerite Duras". L'édition 2024 de ces programmes sera consacrée à l'accueil de :

- **Un.e auteur.e résidant à la Villa Marguerite Duras (Cambodge)** pour un séjour de 4 à 8 semaines, **entre le 3 juin et le 28 juillet 2024 ;**
- **Un.e auteur.e résidant entre la Villa Chiang Maï (Thaïlande) et la Villa Marguerite Duras (Cambodge)** pour un séjour de 8 à 12 semaines, réparti à temps égal entre les deux pays, **entre le 3 juin et le 25 août 2024 ;**
- **Un.e photographe travaillant sur la relation entre photographie et écriture résidant entre la Villa Saïgon (Vietnam) et la Villa Marguerite Duras (Cambodge)** pour un séjour de 8 à 10 semaines réparti à temps égal entre les deux pays, **entre le 16 septembre et le 24 novembre 2024.**

Nous adapterons la durée du séjour de chaque résident.e selon son projet artistique.

Villa Marguerite Duras

Femme de lettres lauréate du prix Goncourt en 1984 pour « L'amant », l'auteure s'est brillamment investie dans de nombreux domaines, la littérature, le cinéma, le théâtre, le journalisme, jusqu'à l'écriture pour la jeunesse. Engagée dans de nombreuses causes : féminisme, lutte contre la guerre d'Algérie, revendication du droit à l'avortement, elle compte aujourd'hui parmi les auteurs les plus étudiés, certains de ses textes étant traduits dans plus de 35 langues. Nous souhaitons ainsi lui rendre un nouvel hommage en baptisant la résidence d'écriture phnompenhoise de son nom.

Ce programme de résidence d'écriture compte parmi les événements phare de l'IFC. Il accueille chaque année 3 autrices/auteurs en résidence pour une durée de 4 à 8 semaines. Cette nouvelle résidence d'écriture contribue à renforcer le soutien de l'IFC à l'écriture, à la traduction et à l'édition, déjà engagé auprès de partenaires tels que le Sipar¹ et le salon du livre du Cambodge.

L'objectif est de favoriser l'émergence d'une nouvelle dynamique autour de l'écriture, en phase avec le Cambodge d'aujourd'hui, et d'amplifier l'émergence locale du secteur éditorial, pour une meilleure influence à la fois de la culture et de la langue françaises. Défendre et soutenir le livre, première industrie culturelle française, constitue en effet un véritable enjeu éducatif et interculturel, dans un pays où la majorité de la population a moins de 30 ans.

Villa Saïgon

Programme de résidences interdisciplinaires, la Villa Saïgon accueille depuis 2018 des artistes de tous horizons : chorégraphes, peintres, sculpteurs, musiciens, architectes, auteurs...

¹ Depuis 40 ans, Sipar est engagé auprès des populations les plus défavorisées du Cambodge. Centrée sur le développement de la lecture et la lutte contre l'illettrisme, cette ONG française opère depuis 31 ans dans toutes les régions du Cambodge avec un seul objectif : faire du livre un levier d'éducation, le porter et le rendre accessible aux populations les plus démunies

Lors de résidences d'une durée maximale de 8 semaines, une dizaine d'artistes développe chaque année des projets ayant obligatoirement trait au Vietnam, articulés à la scène locale.

Ces résidences permettent le croisement des idées, des personnes et des disciplines ; elles prennent corps dans un événement de sortie de résidence, permettant d'inviter le grand public vietnamien à rencontrer et à découvrir le travail de l'artiste français.

L'IFV a par ailleurs mis en place en 2023 la première biennale de photographie du Vietnam, sous le nom de Photo Hanoi, appelée à devenir un rendez-vous culturel incontournable en Asie du Sud-Est.

Villa Chiang Mai

Le programme de résidence de la Villa Chiang Mai a lieu à l'Alliance Française de Chiang Mai (AFCM), une association thaïlandaise à but non-lucratif œuvrant pour la promotion de la langue française et la mise en place d'événements culturels. Dotée d'une galerie d'art, d'une bibliothèque, d'une salle de cinéma, d'une cafétéria et d'un grand parc arboré, l'AFCM accueille de nombreuses activités culturelles de diverses disciplines : rencontres cinématographiques, concerts, expositions, événements gastronomiques, etc.

Située au cœur de la ville de Chiang Mai, l'AFCM sis dans une villa centenaire, ancienne propriété de la famille royale thaïlandaise, offerte à la France. Elle jouit d'une excellente réputation auprès de la population locale, très demandeuse d'activités culturelles.

OBJECTIFS DES PROGRAMMES

- Favoriser la circulation des artistes et des idées dans une approche régionale ;
- Impulser un travail de création nourri par des relations interculturelles élargies ;
- Offrir aux lauréats des lieux de travail et de résidence variés, des grandes villes du Mékong aux campagnes vietnamiennes, thaïlandaises et cambodgiennes ;
- Favoriser les rencontres avec des publics distincts, et avec des scènes artistiques locales diversifiées ;
- Permettre la création d'œuvres singulières, à la croisée de quatre pays et cultures.

MODALITÉS

- Création photographique ou création littéraire contemporaine : fictions, roman, bandes dessinées, poésie... ;
- Résidence d'une durée de 4 à 8 semaines au Cambodge, de 8 à 10 semaines en résidence croisée entre le Cambodge et le Vietnam ou de 8 à 12 semaines en résidence croisée entre le Cambodge et la Thaïlande, réparti à temps égal entre les deux pays (nous adapterons la durée du séjour de chaque résident.e selon son projet artistique) ;
- Engagements à la mise en place d'actions culturelles en cours de résidence, à destination des publics locaux ;
- Sensibilisation à la rédaction du et des scénarios auprès de jeunes professionnels cambodgiens ;
- Projet(s) de sortie de résidence.

De manière complémentaire, l'IFC proposera aux artistes retenus :

Pour les auteur.es :

- Production d'un texte/roman graphique qui fera l'objet d'une traduction en khmer dans une collection dédiée, intitulée « Le monde extérieur : Outside », en référence à l'œuvre éponyme de Marguerite Duras (une cession de droits non exclusive sera demandée pour la publication).

Pour la/le photographe :

- De participer au festival de photographies Photos Phnom Penh 2024 dans le cadre d'une exposition collective dont les coûts seront pris en charge par l'IFC.
- De produire des photographies qui seront publiées dans une collection dédiée, intitulée « Le monde extérieur : Outside », en référence à l'œuvre éponyme de Marguerite Duras (une cession de droits non exclusive sera demandée pour la publication).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être de nationalité française, ou résident.e en France depuis au moins 5 ans ;
- Être dégagé.e de toute autre activité professionnelle pendant le temps de la résidence ;
- Avoir déjà été publié.e à compte d'éditeur.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Rémunération en droits d'auteur (net), affiliation URSSAF nécessaire :

- Une allocation de résidence sur la base de 400 € hebdomadaires ;
- Prise en charge des frais liés au voyage :
 - o Billet d'avion aller-retour depuis la France (1 aller-retour) ;
 - o Billet domestique Cambodge-Vietnam (1 aller simple) OU billet domestique Cambodge-Thaïlande (1 aller simple)
- Prise en charge du logement :
 - o Accueil au Cambodge : La/le résident.e est accueilli.e dans un appartement indépendant de deux chambres situé à Phnom Penh. La/le résident.e aura également la possibilité de séjourner à l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) à Siem Reap, ou encore à l'antenne de l'Institut français à Battambang en lien avec l'école d'art (arts visuels et cinéma d'animation) gérée par l'ONG Phare Ponleu Selpak.
 - o Accueil au Vietnam : La/le résident.e est accueilli.e dans un grand appartement de 160m2 partagé entre les résident.e-s de la Villa Saigon présent.e.s simultanément : 3 chambres, 2 salles de bain, une cuisine, un double salon et une grande terrasse. Il se situe dans un immeuble situé en plein centre-ville, à 15mn à pied du Consulat général de France.
 - o Accueil en Thaïlande : le/La résident.e est accueillie à l'EFEO Chiang Maï, située juste en face de l'Alliance Française, dans un cadre arboré, au sein d'une maison sur pilotis entièrement construite en bois de tek et aux abords de la rivière Ping. L'appartement est composé d'un lit

simple, d'un bureau, d'une armoire et d'un climatiseur. L'EFEO offre également une grande terrasse, ainsi que l'une des plus belles bibliothèques de la ville. En traversant la rue, le/la résident.e peut rejoindre l'Alliance Française, également située au cœur d'un grand jardin arboré. Sont à disposition : une cafétéria offrant boissons et nourriture à prix imbattables, une galerie d'exposition, une salle polyvalente (cinéma, musique...) et une bibliothèque.

L'IFV et l'AFCM prennent également en charge :

- un budget maximal de 400 € (sur présentation de factures) pour le projet de sortie de résidence au Vietnam ou en Thaïlande.

L'IFC prend également en charge :

- Pour l'auteur.e : commande d'un texte 800 € euros net (éd. livret collection Sipar/IFC, 15 000 signes environ). 500 € seront alloués pour la restitution ;
- Pour le/la photographe : Commande de photographies 500 € euros nets ; 800 € seront alloués pour la restitution d'un travail de photo-écriture (éd. Livret collection Sipar/IFC).

ENGAGEMENTS DU / DE LA LAURÉAT.E

- Concourir à la vie de l'Alliances et des Instituts français : la/le résident.e s'engage à consacrer l'équivalent d'une demi-journée par semaine au partage de son travail avec le public (groupes scolaires ou autres) sous différentes formes : rencontres, lectures, ateliers d'écriture (à déterminer).
- Dégager du temps pour un échange avec les acteurs du livre.
- Souscrire une assurance durant l'exécution de la présente résidence, la responsabilité des Instituts et Alliances ne pouvant être engagée vis-à-vis de la/du résident.e en matière de dommages aux tiers, ni d'accidents du travail le/la concernant. La/le résident.e est réputé.e avoir souscrit à cet effet les assurances nécessaires, incluant une assurance rapatriement international, avant son arrivée en Asie.
- La/le résident.e atteste par ailleurs être habilité.e à exercer son activité. En aucun cas l'Institut ne saurait être tenu pour responsable du non-paiement de charges sociales ou salariales.
- La/le résident.e s'engage à travailler de manière prioritaire sur le projet présenté dans sa candidature et sélectionné par le jury.
- À l'issue de la résidence, la/le résident.e devra présenter une restitution publique au format libre.

L'IFC, L'IFV et l'AFCM S'ENGAGENT À :

- Offrir un accompagnement aux auteurs pendant la durée de la résidence afin de les mettre en réseau avec les principaux acteurs impliqués dans leur projet artistique ;
- Fournir une aide aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour, fournir un appui à la traduction et à l'interprétariat ;
- Valoriser, communiquer et faciliter la circulation des textes issus de la résidence.

- Au Cambodge : mettre à disposition les espaces culturels de l'IFC, notamment la médiathèque, le cinéma, un studio d'écriture... (pendant les horaires d'ouverture) et, éventuellement, fournir un ordinateur et une imprimante.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées dans un seul document PDF, les textes seront rédigés en français :

- Descriptif du projet précisant les motivations du séjour ; les thèmes d'écriture ; l'intérêt de la résidence dans le parcours et les éventuels projets d'édition (4 500 signes maximum)
- Portfolio (extrait de textes publiés, d'articles ou dessins, liens vers des sites, extraits vidéos..., 8 pages maximum)
- CV
- Le formulaire d'inscription dûment rempli, joint à l'appel à candidature.
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport – copie recto verso)
- Attestation sur l'honneur datée, signée et accompagnée de la mention « Bon pour accord », certifiant :
 - o L'acceptation des conditions générales et du règlement ;
 - o Que vous êtes l'auteur des œuvres mentionnées dans votre dossier.

Date limite de dépôt de candidature : 15 avril 2024 (minuit heure française)

26 avril 2024 : jury de sélection

Lauréat.e du programme de résidence d'écriture "Villa Marguerite Duras" :

3 juin 2024 : la/le lauréat.e arrive au Cambodge

28 juillet 2024 : fin de la résidence et départ du Cambodge

Lauréat.e du programme de résidence d'écriture de "La Route des Résidences" :

3 juin 2024 : la/le lauréat.e arrive en Thaïlande

25 août 2024 : fin de la résidence et départ du Cambodge

Lauréat.e du programme de résidence de photographie de "La Route des Résidences" :

16 septembre 2024 : la/le lauréat.e arrive au Vietnam

24 novembre 2024 : fin de la résidence et départ du Cambodge

LES MODALITÉS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury international procédera à la sélection de la/du lauréat.e ; il sera composé d'un membre de l'Institut français de Paris, de membres de l'Institut français du Cambodge, de l'Attachée de Coopération et Action Culturelle et Directrice déléguée de l'IFV, du directeur de l'Alliance française de Chiang Maï , d'un représentant de la fondation « La Petite Escalère », et de représentants des scènes littéraires locales.

Critères de sélection :

- Le parcours professionnel du candidat ;
- La qualité et les perspectives du projet, son rapport au(x) pays de résidence.

Annonce des résultats : le nom du/de la lauréat.e sera communiqué dès la finalisation des délibérations du jury, au plus tard le 30 avril 2024.

ÉVALUATION DE LA RÉSIDENCE

Dans une perspective d'auto-analyse et d'amélioration de leurs pratiques, les structures membres s'engagent à réaliser avec la/le résident.e un bilan partagé du séjour, permettant d'offrir des retours critiques sur l'ensemble des modalités de la résidence.

CENSURE

Le Cambodge, le Vietnam et la Thaïlande sont des pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques et les images / scènes violentes ou à caractère sexuel. Pour toutes manifestations ou communications à caractère public : la /le résident.e doit se conformer aux directives imposées par les autorités, ainsi qu'aux recommandations de l'IFC, de l'IFV et de l'AFCM et des partenaires locaux. Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires :
villa.duras@institutfrancais-cambodge.com ; contacthcmv@ifv.vn ; clovis.lemee@alliance-francaise.or.th

Les programmes « La Route des Résidences » et « Villa Marguerite Duras 2024 » bénéficient de l'appui de l'Institut français et du fonds de dotation « La Petite Escalère ».²

² Le fonds de dotation La Petite Escalère a pour mission de promouvoir et encourager l'expérimentation et la création artistiques contemporaines sous toutes leurs formes. La Petite Escalère soutient et accompagne les créateurs et les organismes culturels dans le cadre de résidences d'artistes, de publications et d'éditions, d'expositions, d'installations et de productions... La Petite Escalère apporte également son aide à des projets et des structures dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous – jeunes, publics fragilisés, isolés ou éloignés de l'offre culturelle. Le fonds de dotation a soutenu le jardin de sculptures La Petite Escalère (2011 – 2020) et créé et financé la plateforme éditoriale Sculpture Nature (2014 – 2019).